

LA CFDT DOUANE ÉCRIT À L'ADMINISTRATION

Sollicitée par les collègues de terrain sur des problématiques particulières, la CFDT saisit régulièrement l'Administration et exige des réponses écrites.

Revalorisation du taux de longue durée



Taux longue durée

L'arrêté du 20 septembre 2023 a instauré une augmentation des taux de missions. Or, alors qu'ils ont toujours suivi la même évolution, nous nous apercevons que le taux de repas versé à l'occasion des missions effectuées en longues durées, est maintenu quant à lui à un montant de 17.50 euros.

[Lire le courrier ici](#)

Les TSI



Nombreux sont les TSI qui nous demandent les suites données par l'Administration à leur mobilisation de ce premier semestre. Leurs revendications étaient triples, indemnitaire, parcours de carrière et formation. Le Directeur Générale doit répondre à cette reconnaissance de leur engagement.

[Lire le courrier ici](#)

La BSE de Fort de France



BSE de Fort de France

- accès aux applicatifs
- formation VNC

La BSE de Fort de France, avec son vecteur maritime, comprend une cellule conteneur. Lors de son déplacement, le nouveau DG a pu observer son action et constater les difficultés qu'elle rencontre. Il convient maintenant d'apporter des réponses concrètes.

[Lire le courrier ici](#)



[@fedefinancescfdt](#)



[@cfdtfinances](#)

CFDT Finances publiques
47/49 avenue Simon Bolivar

75019 Paris

[contact](#)

Directeur de la publication
Denis Grégoire

ADHÉRER EN LIGNE